Bulletin communal • Édition avril 2023

ici, il était une fois...

ville de Visé

Environnement : restauration d'une prairie mésophile* à la Julienne

Nous sommes heureux d'informer la population que le service environnement de la Ville de Visé avec l'aide de l'ASBL Natagriwal vient d'obtenir de la Région Wallonne un subside d'un montant de 28.480 € pour la restauration d'une prairie mésophile à la Julienne.
Ce projet environnemental consiste en la transformation d'une ancienne zone boisée de mélèzes d'environ 1,5 ha en un verger haute-tige sur prairie maigre entretenue par pâturage.
Ce type de milieu ouvert permettra aux espèces d'intérêts communautaires comme les chauves-souris et le lucane cerf-volant (gros coléoptère classé Espèce Natura 2000), de retrouver des zones propices à leur développement.
Les montants ainsi obtenus permettront la réalisation des travaux suivants : préparation du sol, ensemencement avec des graminées, implantation et protections de fruitiers hautes-tiges (variétés d'autrefois) et clôture de l'entièreté de la parcelle.
Ces aménagements paysagers prendront place sur le versant ouest de la vallée de la Julienne, à proximité directe des étangs en cours de restauration. Le début de ces aménagements est prévu pour septembre 2023.

**Biologie- Qualifie les êtres vivants qui croissent et prospèrent dans un milieu ou sous un climat qui n'est pas extrême. (Source https://fr.wiktionary.org)*

Stages sportifs & plaines de vacances

Bilan de ces deux semaines de congé de carnaval
La nouvelle organisation des congés – deux semaines au lieu d'une, a attiré un grand nombre d'enfants aux stages multisports, groupe 3-6ans et plaines de vacances. En effet, les deux semaines ont tourné à plein régime et ce ne sont pas moins de 105 enfants par semaine qui ont pu profiter des programmes variés.
Les inscriptions pour le congé de printemps seront ouvertes à partir du lundi 17 avril sur www.visestages.be

Site des Tchéroux à Petit-Lanaye
Appel aux candidats gestionnaires

La Ville de Visé a repris la gestion du site des Tchéroux à Petit-Lanaye, rue L'Illal, 1. Ce site, il y a peu consacré aux véliplanchistes, a une superficie de 2800m² et il comprend une cafétéria, des annexes pour la pratique du sport, une terrasse et des terrains de sport. Sur les lieux, on a une rampe de mise à l'eau et le plan d'eau de Petit-Lanaye/Oost-Maarland (Pays-Bas).
La Ville est à la recherche d'un partenariat public/privé pour la gestion de ce site.
Les conditions de l'appel sont les suivantes :
- Le projet alliera obligatoirement les notions de sport, d'Horeca et de tourisme.
- Le projet devra respecter la concession que la Région wallonne a octroyée à la Ville de Visé. Le projet bénéficiera d'une sous-concession de droit administratif et non pas d'un bail commercial.
- Le projet développera, outre l'Horeca, les sports nautiques, les activités de marche, les visites locales et tout ce qui peut mettre en valeur le site et son environnement.
- L'accueil sera obligatoirement bilingue français/néerlandais.
- Le projet détaillera les périodes et les heures d'ouverture.
- Une offre de redevance mensuelle sera formulée.
- L'entretien du site est à charge du gestionnaire.

Les offres seront envoyées avant le 15 avril 2023 au Secrétariat communal, rue des Récollets, 1, à 4600 Visé.
Tél. 04/3748431
email : catherine.flechet@vise.be
Elles comprendront la description précise du projet.
Pour les visites du site :
Échevinat des sports, M. Olivier Morrier.
Tél. 04/3794426
Email : o.morrier@visesports.be
Le collège communal classera les offres avec objectivité.

La zone de police pluricommunale

C'est une loi de 1998 qui a organisé les services de police en deux niveaux.
Avant, il y avait une police locale dépendant d'une seule commune, une gendarmerie organisée selon un mode militaire et relevant de l'État central avec ses brigades locales et ses pelotons fédéraux et une police judiciaire dépendant également de Bruxelles.
On a tout réorganisé en deux niveaux : la police fédérale a regroupé les services judiciaires, les services généraux de l'État et le maintien de l'ordre supra-local. La police locale a rassemblé les policiers communaux et les gendarmes affectés aux brigades territoriales.
Certaines grosses communes ont leur propre police locale. C'est le cas de Liège et même de Herstal. Les autres communes ont été rassemblées en zones pluricommunales pour gérer l'effectif de police zonal. C'est ainsi qu'a été notamment constituée la zone de police Basse-Meuse qui regroupe les communes de Juprelle, Bassenge, Oupeye, Visé, Dalhem et Blegny.
Une zone de police fonctionne avec des règles semblables aux règles communales.
Le conseil de police est composé de conseillers communaux désignés par les conseils de chaque commune, en fonction de leur population. Le collège de police est constitué de tous les bourgmestres des communes partenaires. Il y a aussi un secrétaire de police et un comptable spécial pour en gérer les finances. A la tête de la zone de police, il y a un commissaire divisionnaire chef de corps. Les recettes proviennent de l'État fédéral et des communes membres.
La zone de police organise le corps de police et assume la police judiciaire sur l'ensemble du territoire de ses communes, mais les pouvoirs de police administrative demeurent dans les compétences du conseil communal, du collège communal et du bourgmestre de chaque commune.

C'est quoi un Repair Café ?

Un Repair Café (littéralement café de réparation) est une initiative citoyenne et bénévole. Il s'agit d'événements récurrents pendant lesquels des réparateurs tentent avec vous de remettre en état un objet défectueux.
Ces ateliers sont organisés à un niveau local.
A Visé, quatre ateliers sont organisés à l'aide de volontaires : petits électros, petites réparations de couture, Informatique et vélo.
Les objectifs de cette démarche alternative sont divers : donner une seconde vie à vos objets ou vêtements abîmés mais aussi lutter contre l'obsolescence programmée, la surconsommation, le gaspillage, réduire les déchets, préserver l'art de réparer des objets, transmettre des connaissances, venir en aide aux ménages rencontrant des difficultés financières ou renforcer la cohésion sociale entre les habitants des environs.
Un Repair Café est-ce gratuit ?
Le Repair Café est ouvert à tous. Les réparations ne sont pas payantes, mais une tirelire est toujours mise à la disposition de ceux qui souhaitent faire une contribution. Cet argent sert à offrir un café aux bénévoles ainsi qu'à acheter de nouveaux consommables et des outils pour les réparations.
Où trouver un Repair Café ?
Sur le site https://repairtogether.be/event/repair-cafe-vise-environs-5/, vous pouvez voir s'il existe un Repair Café dans vos environs.
Prochain Repair Café Visé et environs : le dimanche 02 avril de 13h à 17h au Centre culturel de Visé, rue du Collège 31 à 4600 Visé.
Contact pour la Basse-Meuse : alterngo.vise@gmail.com
Notez déjà les prochaines dates pour 2023 : les 4 juin, 24 septembre et 26 novembre

Balisage temporaire balade en forêt

Depuis peu, il est possible pour les organisateurs de marches, trail, sortie en VTT, balades à cheval, etc. d'introduire de manière électronique leur demande d'autorisation de balisage temporaire auprès du Département Nature et Forêt du Service Public de Wallonie, et ce à l'aide du portail de gestion de demandes administratives de la Wallonie, MonEspace et via le site Wallonie.be
Le formulaire en ligne indiquera également les informations nécessaires ainsi que les documents et le format dans lequel ils doivent être transmis.
Pour la demande d'autorisation de balisage temporaire, la demande peut être introduite via le site du Département de la Nature et Forêt : https://www.wallonie.be/fr/demarches/demander-un-balisage-temporaire-dun-itineraire-en-foret.
Des informations complémentaires peuvent être obtenues par email à circulation.nature.forets@spw.wallonie.be
Vous pouvez aussi vous adresser à l'Espace Wallonie de Liège à l'adresse suivante :
Espace Wallonie de Liège
Place Saint-Michel, 86
4000 Liège
Tél : 1718
Accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Le printemps revient dans nos jardins

A l'heure où la nature se réveille et que les journées s'allongent, voici quelques conseils pour mieux la préserver. Quand l'herbe repousse, c'est tout un écosystème qui reprend vie : fleurs, insectes se développent et sont des sources de nourriture indispensables aux oiseaux, insectes butineurs et petits mammifères. Tondre trop vite ou trop à ras les pelouses ne leur rend pas service et les prive de leurs ressources principales.
Il n'est pas ici question de laisser le jardin se transformer en terrain vague mais de trouver le bon équilibre entre la brousse et le terrain de golf. Ce compromis peut, par exemple, être atteint en délimitant certaines zones du jardin où la nature pourra s'exprimer librement et ou les herbes hautes ne seront fauchées qu'une fois par an au mois de septembre. Cette technique dite de « fauche tardive » est la plus avantageuse en termes de biodiversité.
Une fois la fauche effectuée, il est important de ramasser le foin et de l'exporter pour maintenir un sol pauvre. En effet, si vous laissez les déchets verts sur place, ils contribueront à enrichir le sol ce qui favorisera des espèces dites nitrophiles telles que les orties, les ronces, certaines espèces de chardon, etc. A l'inverse, un sol pauvre permettra le retour spontané de fleurs sauvages au bout de quelques années de pratique.
La Ville de Visé soutient cette pratique et l'applique dans plusieurs espaces comme l'école de Devant-Le-Pont, le terrain de la rue Maison Blanche à Lanaye, l'école de Richelle, le Parc des Libellules et l'île Robinson.
Pour les utilisateurs de robots-tondeuses, il est utile de rappeler que par mesure de protection des hérissons, l'utilisation sur le territoire communale est limitée entre 8h et 20h. Le voisinage peut également être dérangé par l'utilisation des tondeuses. Aussi, pour préserver le bien vivre-ensemble, nous conseillons de ne pas les faire fonctionner le dimanche

Été Solidaire Job étudiant

Au cours de l'été, la Ville de Visé propose aux jeunes étudiants une première expérience avec le monde du travail à travers le projet Été Solidaire mis en place par la Région wallonne. Le job d'étudiant se déroulera sur une durée de 10 jours au cours de la période du 10 juillet au 25 août durant les vacances scolaires.
Intéressé ?
Les conditions pour participer :
- Être étudiant
- Être âgé entre 15 et 21 ans

Habiter la commune de Visé
- Faire preuve de motivation

Les démarches
Envoyer un CV et une lettre de motivation avant le 28 avril 2023 :
À l'attention de Madame Nadine LACH, Échevin de la Vie sociale et de Madame Delphine CLAIRFAYS,
Rue du Collège 31, - 4600 Visé
Informations :
Échevinat de la Vie sociale
Rue du Collège 31 à 4600 Visé
Tél. : 04 374 85 61
Email : delphine.clairfays@vise.be

Fête des Anciens Arbalétriers

La Descente des Anciens Arbalétriers aura lieu le dimanche 23 avril. Leur fête patronale se déroulera le dimanche 30 avril.
Plus d'infos sur www.arbaletriers.be

Agence Immobilière Sociale – Informations

La gestion de la location de votre immeuble vous semble de plus en plus compliquée ? L'AIS gère votre bâtiment pour vous ! La Ville de Visé organise en collaboration avec l'AIS (Agence Immobilière Sociale du Pays de Herve) **une réunion d'information gratuite à l'attention des propriétaires privés, le mardi 11 avril 2023 à 18h30 aux Tréteaux, Rue de la Chinstrée à Visé.**
Quelles sont les missions de l'Agence Immobilière Sociale ? L'Agence Immobilière Sociale du Pays de Herve sert d'intermédiaire entre les propriétaires (publics ou privés) qui veulent louer leurs biens et des candidats locataires à revenus modestes ou précaires.
Quels en sont les avantages pour les propriétaires ?
- Paiement du loyer garanti (même en période de vide locatif)
- Exonération totale/partielle du précompte immobilier
- Prise en charge des dégâts locatifs éventuels (à concurrence de 6 mois de loyer) et des démarches administratives
- Suivi technique du logement Accompagnement du locataire afin d'assurer une occupation en « bon père de famille »
- Possibilité de demande de subventions à la rénovation du bien

N'hésitez pas à venir à la réunion afin de recevoir plus d'informations à ce sujet.
Si vous n'êtes pas disponible ce jour-là, vous pouvez toujours contacter l'AIS au numéro suivant : 0493 366 721 ou le Service Logement de la Ville de Visé
au 04 374 84 41.

Le football club de Cheratte Haut

Après analyse par un bureau d'étude, les infrastructures footballistiques de Cheratte rue du Stade s'avèrent presque impossibles à mettre aux normes actuelles (normes énergétiques, normes PMR, ...).
Ce site va être prochainement mis en vente afin d'y développer un nouvel espace dédié à la création de maisons unifamiliales avec jardin. Le produit de la vente sera immédiatement réinvesti par la Ville de Visé pour construire une infrastructure aux normes actuelles au niveau des terrains 2 et 3 de la rue des Enclos.
Cette nouvelle infrastructure comprendra deux terrains de football et permettra au club de poursuivre ses activités et de s'occuper de nos nombreux petits footballeurs. Le bâtiment à construire servira aussi de local polyvalent pour différentes activités du quartier ou de la Ville (maison de jeunes, local pour le potager communautaire, comité divers, ...).
Vous serez naturellement tenus informés de l'avancée du dossier.

Le guide Michelin prime un restaurateur visétois

Le restaurant « l'Échappée Belle » à Lanaye, tenu par le chef Grégory LAERMANS, a été primé par le Guide Michelin et a reçu un « BIB Gourmand ». C'est le seul restaurant de la région liégeoise qui a été primé par cette récompense. Une très bonne nouvelle pour la Ville de Visé.

Agenda Culture

Grosse chaleur

Vendredi 7, samedi 8 à 20h et dimanche 9 avril 2023 à 16h

Salle des Tréteaux, rue de la Chinstrée, 2 à 4600 Visé

Pendant la canicule de l'été 2003 en France, Pierre-Louis Merceron, directeur de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de la région parisienne, est en vacances dans sa propriété du Luberon, avec son épouse Marie-Sophie, adepte de citations littéraires, et leur jeune fils de 20 ans Hédiard, fan de télé et de la Star Academy.
Pierre-Louis doit supporter aussi la présence de sa belle-mère Madeleine...Pour Pierre-Louis, le cocktail devient bouillant, voire explosif...
Une organisation de l'asbl Les Émoisrires, théâtre de Sylvain
Entrée générale : 14 € Prévente : 10 €
Infos et réservations : 0471/80 41 65 ou lesemoisrires@gmail.com

Carcasse

Théâtre de la Guimbarde avec la Coop asbl

Mercredi 26 avril 2023 à 19h

Théâtre tout public dès 13 ans

Le compte à rebours est lancé, ils ont 15 minutes pour se dire au revoir. Pourquoi si vite ? Pourquoi comme ça ? Face au mutisme de ses aînés, Louis décide de s'insurger. Carcasse, c'est l'histoire de Louis, un jeune garçon de 16 ans. En immersion à l'étranger, il rentre précipitamment à la suite du décès inattendu de son père. Sa sœur et son frère l'attendent. Simon, l'aîné, a tout prévu...
Une organisation du réseau des bibliothèques de Visé et des Centres Culturels visétois
Billetterie : Échevinat de la Culture
Rue du Collège, 31 à 4600 Visé
04/374 85 50 – lestreteaux@vise.be
Billetterie en ligne : www.les-treteaux.be

nECrOLOGIE ...
Tout va bien !

Salle des Tréteaux – rue de la Chinstrée – 4600 Visé

Le samedi 29 avril à 20h30

Une création drôle et utile puisque chaque entrée = un arbre planté ! Un seul en scène percutante et chargé d'humour noir qui nous parle d'un sujet plus que jamais d'actualité : « l'ECOLOGIE » !
A l'heure où d'un point de vue écologique, notre train s'apprête à percuter violemment le mur du terminus, nous sommes, nous de ce côté-ci de la planète, confortablement installés au wagon restaurant à nous poser les vraies questions. Soda normal ou light ? Repas en 3 services ou à volonté ? Que choisir pour garder la ligne ? Parce que quand même, le sucre et le gras, ce n'est vraiment pas bon pour notre santé.
« nECrOLOGIE... Tout va bien ! » est avant un constat. Celui de l'auteur et comédien Enzo Burgio qui aborde, de son point de vue et sans complaisance, la situation actuelle tout en se demandant si le changement promis pour demain n'était pas déjà celui qu'on nous promettait hier ?
Une création et un sujet passé à travers le filtre de l'humour... Un humour corrosif évidemment !
Une organisation des Centres Culturels visétois
Billetterie : Échevinat de la Culture
Rue du Collège, 31 à 4600 Visé
04/374 85 50 - lestreteaux@vise.be
Billetterie en ligne : www.les-treteaux.be

Discovery Rock Festival

Du 14 au 16 avril 2023 - Salle des Tréteaux

Aujourd'hui, bien tristement, la scène rock originale des années 60-70 a pratiquement disparu et de nombreux artistes se lancent dans des cover*ou tribute*, groupes reprenant le répertoire de ces belles années et permettant aux nouvelles générations de redécouvrir ce patrimoine. Le Discovery Rock Festival a l'ambition de mettre en valeur des musiciens originaux vous présentant leur propres compositions, occasion pour vous d'encourager un renouveau sur la scène Rock actuelle.
Une organisation de Richard Fabbro et des Centres Culturels visétois
Billetterie : Échevinat de la Culture
Rue du Collège, 31 à 4600 Visé
04/374 85 50 – lestreteaux@vise.be
Billetterie en ligne : www.les-treteaux.be

Le cyclo -quiz de la Maison du Tourisme du Pays de Herve Concours du 1er avril au 31 octobre 2023

C'est la nouveauté proposée par l'équipe de la Maison du Tourisme du Pays de Herve !
Au départ de Herve, et en suivant le balisage points-nœuds sur une vingtaine de km, le cyclo-enquêteur, muni d'un bracelet points-nœuds, de son smartphone et/ou d'un carnet de route, marquera quelques pauses pour répondre aux 20 question d'observation...
Cette balade à vélo destinée à tous et donc aussi aux familles, emmène les participants à la découverte des richesses paysagères, culturelles et savoureuses du Pays de Herve !
Pour son 20e anniversaire, la maison du tourisme propose un grand concours ! En répondant au quiz entre le 1er avril et le 31 octobre 2023, les participants pourront gagner des bons d'achat d'une valeur totale de 500€ !
Alors, prêts ?... Pédalez !
Vous ne disposez pas d'un vélo ? Louez-en un à la maison du Tourisme !
Informations :
Maison du Tourisme du Pays de Herve
Place de la Gare 1, 4650 Herve
087 69 31 70
info@paysdeherve.be
www.paysdeherve.be

Pays de Herve.be
2003-2023 TOURISME & SAVEURS
20 ans de bonheurs partagés
Province de Liège
VISIT Wallonia .be

Appel à bénévoles Contrat de Rivière Meuse-Aval

Avis aux âmes solidaires qui souhaitent contribuer à un beau projet pour la protection de l'environnement !
Offre
• Le Contrat de Rivière Meuse Aval propose de nombreuses animations dans les écoles de son sous-bassin et est à la recherche d'une vingtaine de personnes bénévoles (H/F/X) pour accompagner ses animateurs lors d'animations.
• Les groupes à encadrer sont composés de maximum 20 enfants. Au début, vous serez accompagné par un employé du CRMA.
• Les candidats volontaires seront formés à l'utilisation de nos outils didactiques par les membres de la cellule de coordination du CRMA et des formateurs professionnels lors de deux journées de formation OBLIGATOIRES fixées les jeudi 6 avril et mardi 11 avril 2023.
Profil

Nous sommes ouverts à tous types de profils (étudiants, personnes sans emploi, travailleurs à la retraite, etc.) pour autant que vous adhérez aux valeurs transmises par le CRMA, que vous aimez travailler avec des enfants et que vous possédez une fibre didactique et une sensibilité environnementale.
Il est nécessaire d'être disponible pendant les horaires scolaires (en semaine de 8h à 16 h) et de disposer d'un véhicule personnel. Une indemnité de volontariat est possible. Postuler

Envie d'en savoir plus et/ou de rejoindre cette nouvelle aventure ?
Contactez-nous par téléphone au 0478 190 394 et envoyez-nous votre motivation à participer à cette aventure par mail à l'adresse suivante communication@meuseaval.be.

Jardinage : prime pour l'analyse de sol

Le retour du printemps rime avec jardinage et de plus en plus de citoyens s'essaient à la culture de leur propre fruits et légumes au sein d'un potager privé ou collectif. Ces fruits et légumes puisent leurs nutriments du sol mais connaissons-nous toujours l'état et la qualité de celui-ci ?
La Ville de Visé informe ses habitants de l'existence de l'outil SaniSol, développé avec le soutien de la Région Wallonne, permettant à chacun de faire analyser son sol et d'obtenir des informations importantes sur la qualité agronomique ou sur une pollution éventuelle de celui-ci. Une prime de 50 € est octroyée par la région pour chaque analyse et des conseils personnalisés sont prodigués une fois les résultats obtenus.
Plus d'infos : https://environnement.sante.wallonie.be/ onglets « L'environnement-Santé » > « Autour de moi » > « Potager ».

LISTE DES NOCES 2022

NOCES D'OR
MR ET MME YVAN BROCHARD – DANIELLE GOFFIN
NOCES D'OR LE 29 JANVIER 2022
MR ET MME JEAN KALUZA – JOSIANNE LAMBRECHT
NOCES D'OR LE 19 FEVRIER 2022
MR ET MME JEAN VANDENEEDE-CLAUDINE SMETS
NOCES D'OR LE 28 AVRIL 2022
MR ET MME JACQUES MORDANT – GINETTE LIEGEOIS
NOCES D'OR LE 9 JUIN 2022
MR ET MME REINHOLD BONGARTZ – GHISLAINE JANSSEN
NOCES D'OR LE 24 JUIN 2022
MR ET MME RAYMOND BIEGS – YVETTE STRAET
NOCES D'OR LE 13 JUILLET 2022
MR ET MME RENE HICK – ANNIE PETIT
NOCES D'OR LE 29 JUILLET 2022
MR ET MME RAYMOND SCHILLINGS – MARIE DUIJSENS
NOCES D'OR LE 2 AOÛT 2022
MR ET MME BRUNO LOVATO – FRANCISCA QUARANTA
NOCES D'OR LE 23 SEPTEMBRE 2022
MR ET MME MAURICE SEBA – AGNES PONCELET
NOCES D'OR LE 30 SEPTEMBRE 2022

NOCES DE DIAMANT
MR ET MME DOMENICO CUTAIA – GIUSEPPA INGLIMA
NOCES DE DIAMANT LE 19 JANVIER 2022
MR ET MME GUSTAVE HOFMAN-GABRIELLE CISZEWSKI
NOCES DE DIAMANT LE 3 MARS 2022
MR ET MME BERTOLD SCHMID – RADEGUNDE HINGERL
NOCES DE DIAMANT LE 29 JUIN 2022
MR ET MME ROBERT GEERTS – MONIQUE GABRIEL
NOCES DE DIAMANT LE 5 JUILLET 2022
MR ET MME EUGENE FOIDART – RINA BALTUS
NOCES DE DIAMANT LE 10 AOÛT 2022
MR ET MME GUSTAVE SCHIFFLERS – MARIE-JOSE REYNDERS
NOCES DE DIAMANT LE 27 DECEMBRE 2022

NOCES DE BRILLANT
MR ET MME LEON MICHEL – JEANNE BECKERS
NOCES DE BRILLANT LE 9 MAI 2022
MR ET MME CHARLES DEDERIX – MARIE LARDOT
NOCES DE BRILLANT E 29 MAI 2022
MR ET MME RENE BEGASSE – ALBERTE DUPONT
NOCES DE BRILLANT LE 8 JUIN 2022
MR ET MME FRANCOIS MUNTEN (+)-ELISABETH COLENS
NOCES BRILLANT LE 17 AOUT 2022

CENTENAIRES
MME MARIETTE LAGASSE NEE LE 29 MAI 1922
MME ANONIA CASTELLANO NEE LE 19 SEPTEMBRE 1922

«Programme d'activités Avril 2023 - L'Avoir Social Visé».

Réservations obligatoires au 04/379.79.63 au plus tard 5 jours ouvrables avant l'activité.
Mardi 04/04 : Concours de blagues
De 13H à 15H
Nous vous invitons à participer à notre concours, venez avec vos meilleures blagues ! La récompense vous donnera l'eau à la bouche ! PAF : 1€
Jeudi 06/04 : Expression créative
De 9H30 à 15H
Pour cette journée créative et chaleureuse, nous vous proposons deux activités ! Le matin, nous ferons parler notre imagination pour une séance d'écriture. L'après-midi sera consacrée au dessin ! PAF : 2€
Mardi 11/04 : Globe créateur
De 13H à 15H
Place de la Collégiale 9 (1er étage) – Visé Retrouvons-nous pour notre activité mensuelle «astuces de grand-mères» ! PAF : GRATUIT
Jeudi 13/04 : La place du sucre dans l'alimentation quotidienne
De 9H à 12H30
En partenariat avec le service DE BOUCHE à OREILLE, nous vous proposons une série de 3 ateliers sur l'alimentation. Venez nous rejoindre pour une matinée instructive portant sur le sucre, ses avantages et ses inconvénients dans notre quotidien ! Maximum 15 personnes. PAF : 2€
Mardi 18/04 : Bricolages de Pâques
De 9H30 à 15H
Nous nous retrouverons pour créer plusieurs bricolages sur le thème de Pâques ! Prenez votre pique-nique
PAF : 2€
Jeudi 20/04 : Cuisine végétarienne
De 9H30 à 13H30
Nous nous lancerons dans la préparation de 3 recettes : une salade, une lasagne végétarienne et des lentilles ! PAF : 3€
Mardi 25/04 : Atelier anti-stress
Nous nous retrouverons pour créer une boule anti-stress et pour découvrir les bienfaits de la plasticine contre le stress ! PAF : 1€

Aper'oie de l'association du commerce visétois

Le traditionnel Aper'oie de l'association du commerce s'est déroulé le mercredi 15 mars chez Beer's Lovers, avenue Albert 1er. Cette édition a rencontré un beau succès et de nombreux commerçants étaient présents.